

Devenir aide-soignant(e)

Centre de Formation aux Métiers de la Santé – Boulogne-sur-Mer

La formation

Organisation et contenu



La formation

- **Textes de référence :**

- Arrêté du 7 avril 2020 relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant aux diplômes d'Etat d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture
- Arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant et portant diverses dispositions relatives aux modalités de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux

- **Niveau :** 4

- **Durée :** 1540h ou 44 semaines

- **Coût :** 6930 euros



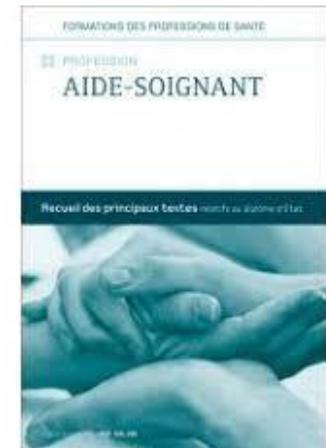
La formation

- Peut être suivie de façon:
- continue
- ou discontinuée.
- Les élèves bénéficiant d'un contrat d'apprentissage sont inscrits pour une période ne pouvant excéder 18 mois.



Référentiel de formation

- Le référentiel de formation définit la correspondance entre les 5 blocs de compétences et les 10 modules de formation et leurs modalités d'évaluation, l'organisation de la formation et le dispositif d'accompagnement des apprenants.



Formation Aide - Soignante



▪ Objectifs :

- Acquérir progressivement des connaissances et des aptitudes qui, conformément aux données actuelles de la science, contribuent à forger l'identité professionnelle de l'apprenant
- Permettre au futur aide-soignant d'assurer chacun de ses rôles en tenant compte notamment des aspects éthiques et juridiques de son engagement professionnel

Prérequis pour l'entrée en formation

- Avoir 17 ans révolus au moment de l'entrée en formation
- Pas de condition de diplôme
- Possibilité de formation partielle si titulaire d'un diplôme suivant : Bac pro ASSP, SAPAT, Assistant de Vie aux Familles, Ambulancier, Auxiliaire de vie sociale, Aide médico-psychologique, auxiliaire de puériculture, assistant de régulation médicale, Agent de service médico social.



Finalités

- Obtention d'un diplôme d'état

Référentiel de formation

- **Formation théorique** : 770 h (22 semaines)
- 35h par semaine



Correspondance entre le référentiel de certification et les modules de formation





Bloc de compétences	Compétences	Modules de formation	Durée	Modalités d'évaluation du bloc de compétences
Bloc 1 – Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	1. Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires.	Module 1 : Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale. Module spécifique AS	147 h	Etude de situation Evaluation des compétences en milieu professionnel
	2. Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer.	Module 2 : Repérage et prévention des situations à risques Module spécifique AS	21 h	

Bloc de compétences	Compétences	Modules de formation	Durée	Modalités d'évaluation du bloc de compétences
Bloc 2 – Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration	3. Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins	Module 3 Evaluation de l'état clinique d'une personne Module spécifique AS	77 h	Etude de situation en lien avec les modules 3 et 4. Evaluation comportant une pratique simulée en lien avec le module 5 Evaluation des compétences en milieu professionnel. Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2
	4. Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne	Module 4 Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement Module spécifique AS	182 h	
	5. Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation.	Module 5 Accompagnement de la mobilité de la personne aidée	35 h	



Bloc de compétences	Compétences	Modules de formation	Durée	Modalités d'évaluation du bloc de compétences
Bloc 3 – Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants	6. Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage.	Module 6 Relation et communication avec les personnes et leur entourage.	70 h	Etude de situations relationnelles pouvant comporter une pratique simulée Evaluation des compétences en milieu professionnel
	7. Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels.	Module 7 Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs.	21 h	



Bloc de compétences	Compétences	Modules de formation	Durée	Modalités d'évaluation du bloc de compétences
Bloc 4 – Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention.	8. Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés.	Module 8 Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés	35 h	Evaluation à partir d'une situation d'hygiène identifiée en milieu professionnel Evaluation des compétences en milieu professionnel
	9. Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de <i>soins</i> .			



Bloc de compétences	Compétences	Modules de formation	Durée	Modalités d'évaluation du bloc de compétences
<p>Bloc 5 – Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques</p>	<p>10. Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités.</p>	<p>Module 9 Traitement des informations</p>	<p>35 h</p>	<p>Etude de situation pouvant comporter une pratique simulée</p> <p>Evaluation des compétences en milieu professionnel</p>
	<p>11. Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques</p>	<p>Module 10 Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques</p>	<p>70 h</p>	

Dispositif d'accompagnement des apprenants

- **Accompagnement Pédagogique Individualisé (API)** : 35 h dans les trois premiers mois de la formation
- **Suivi pédagogique individualisé des apprenants** : 7 h réparties tout au long de la formation
- **Travaux personnels guidés (TPG)** : 35 h réparties au sein des différents modules





- **Formation clinique:** 770 h (22 semaines de 35 h)
- Quatre périodes de stages en milieu professionnel doivent être réalisées.



Comment reconnaît-on déjà les thermomètres pour la bouche et ceux pour le rectum ?

- **Trois stages (A, B, C) de 5 semaines chacun**, qui visent à explorer les trois missions suivantes de l'aide-soignant :
 - Accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie
 - Collaborer aux projets de soins personnalisés dans son champ de compétences
 - Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel dans différents contextes comme la prise en soins d'une personne dont l'état de santé altéré est en phase aiguë et la prise en soins d'une personne dont l'état de santé altéré est stabilisé.

- **Un stage de 7 semaines (D)**, période intégrative en milieu professionnel, réalisé en fin de formation, qui permet l'exploration ou la consolidation du projet professionnel et le renforcement des compétences de l'apprenant afin de valider l'ensemble des blocs de compétences, et porte sur les 3 missions de l'AS.
- Il doit être réalisé en continu et ne peut être fractionné.



Validation du diplôme

- Obtention et validation des 5 blocs de compétences acquis en formation théorique et clinique.





Définition du métier

Missions, secteurs d'activités et qualités d'un aide-soignant

Le métier

- L'AS exerce son activité sous la responsabilité de l'infirmier.



- Il réalise des soins liés aux fonctions d'entretien et de continuité de la vie visant à compenser partiellement ou totalement un manque ou une diminution de l'autonomie de la personne ou d'un groupe de personnes.





© SH - Association SPARADRAP

Missions et activités

Rôle aide-soignant

- Son rôle s'inscrit dans une approche globale de la personne soignée et prend en compte la dimension relationnelle des soins.

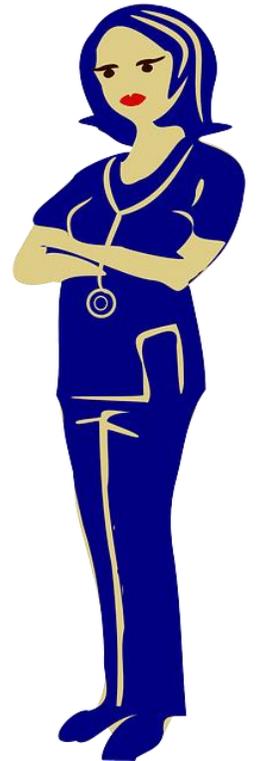


- Il contribue au bien être de la personne soignée et à lui faire recouvrer, dans la mesure du possible, son autonomie

- L'AS participe, dans la mesure de ses compétences, et dans le cadre de sa formation, aux soins infirmiers préventifs, curatifs ou palliatifs.



- 3 missions principales :
 - Accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie
 - Collaborer au projet de soins personnalisé dans son champ de compétences
 - Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel





Lieux d'exercice

Travailler dans des secteurs d'activités variés

- Travaille le plus souvent dans une équipe pluri professionnelle, en milieu hospitalier ou extra hospitalier.



Armée

Court séjour (MCO)
Psychiatrie
Soins de longue durée
Soins de suite et de rééducation
Hôpital / clinique

Missions
Intérim

Secteurs d'activités

Centre d'accueil pour personnes en
situation de handicap

E.H.P.A.D.

Hospitalisation
et soins à domicile

Salaire en secteur public

➔ En début de carrière : 1650 € net

➔ En fin de carrière : 2300 € net





Qualités

Des soins relationnels omniprésents

Qualités

- Humaines : altruisme
- Relationnelles : écoute et empathie
- Analyse de situation, questionnement de sa pratique
- Communication orale, animation de groupe, négociation, diplomatie
- Aimer donner, être utile à son prochain
- Organisation : travail en équipe, travail de nuit ou de jour
- Être responsable
- Rigueur
- Disponibilité
- Patience
- Esprit d'initiatives



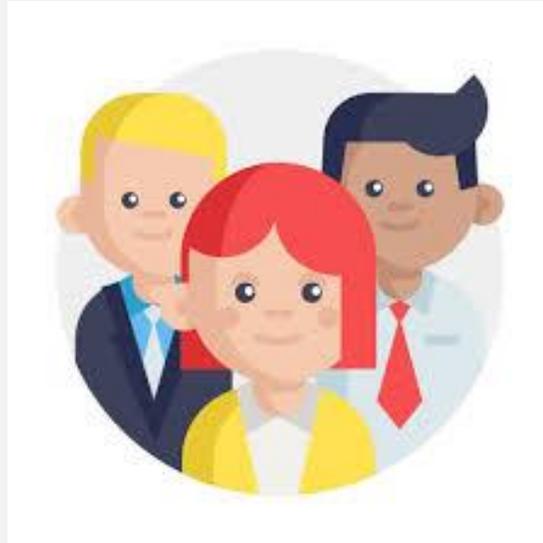
Aptitudes

Physiques

- endurance
- Rythme des postes
- Manutention des patients

Psychologiques

- Confrontation à la souffrance et à la mort
- Faire face à de l'agressivité physique et/ou verbale
- Gestion du stress



La sélection

Que doit contenir votre dossier ?

Sélection sur dossier comprenant :

- ➔ Une pièce d'identité
- ➔ Un CV
- ➔ Une lettre de motivation manuscrite
- ➔ Une situation personnelle ou professionnelle vécue analysée et argumentée ou le projet professionnel (2 pages maximum)
- ➔ Selon votre situation, la copie des originaux des diplômes ou titres traduits en français, la copie des relevés de résultats et appréciations ou bulletins scolaires, les attestations de travail, appréciations ou recommandations de l'employeur



Comment se déroule la sélection ?

→ Une présentation personnelle

Explicitation de son parcours personnel et/ou scolaire et/ou professionnel avec argumentation du projet de formation

→ Connaissances et intérêt pour la profession envisagée

Mise en évidence des capacités acquises :

- Identifier les qualités et compétences transférables au métier d'aide-soignant

Moyens mis en œuvre pour la connaissance de la profession :

- Informations sur la formation, réalisation de stages,
- Journées portes ouvertes, Forums...

→ Qualités humaines

- Activités extra scolaires
- Sens de l'intérêt général
- Implication associative
- Engagements / Bénévolat
- Responsabilité (Classe/Lycée/BAFA/Association....)



Capacités d'apprentissage

- Synthèse
- Analyse de documents et de situations
- Observation (souci du détail)
- Dextérité
- Prise de décisions et d'initiatives
- Gestion et traitement des informations
- Organisation de travail en stage et à l'IFAS
- Adaptation



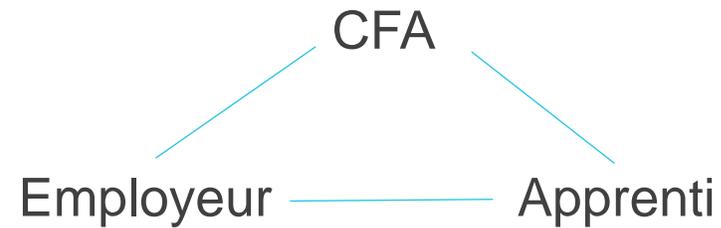
Organisation de la sélection pour 2024

- Retrait des dossiers à partir de juin 2024
- Dépôt des dossiers pour le 25 Septembre 2023 à 0h
- Entretien de sélection entre le 2 et le 30 octobre 2023
- Affichage des résultats le 14 novembre 2023 à 10h
- Confirmation d'entrée en formation le 23 novembre 2023
- Rentrée le 15 Janvier 2024





- Convention CFA (Centre de Formation par l'Apprentissage)
- Contrat d'apprentissage tripartite:



- Rémunération selon l'âge (Code du travail de l'apprenti)





Être apprenti

- Modalités pédagogiques et accompagnement UFA = IFAS Boulogne sur Mer
- Modalités administratives = CFA
 - Entretien de sélection
 - Convention
 - Présentiel



Apprentissage

- Pour tous renseignements complémentaires, contacter:



PRENDRE SOIN
DE VOTRE
AVENIR

www.afpc-formation.com

Parc de l'innovation
183, rue de Menin
59520 Marquette-lez-Lille



Téléphone : 03 20 91 79 79



Email : cfa@afpc-formation.com



Réseau Expert Alternance
Santé au Social





Evolution professionnelle

Evolution professionnelle

- Après 3 ans d'exercice dans le secteur hospitalier ou médico-social, un aide-soignant peut se présenter dans le cadre de la formation professionnelle continue, aux épreuves de sélection du Diplôme d'Etat d'Infirmier ou par le biais de parcours sup (baccalauréat).



Retrouvez toutes nos informations

Sur le site web du Centre Hospitalier de Boulogne-sur-Mer : <https://www.ch-boulogne.fr/cfms/ifsi-ifas>

Sur notre page Facebook : <https://www.facebook.com/ifsiboulognesurmer/>



Avez – vous des questions?





**Merci de
votre
attention**